

Accord de libre-échange Canada—États-Unis

plus grande usine de ce genre au Canada, l'entreprise en question devra tout simplement transporter ses pénates aux États-Unis. Nous perdrons donc 250 emplois.

C'est un exemple typique qui se reproduira dans le système tout entier, à moins qu'un mécanisme ne soit mis en place, comme le recommandaient les groupes de consultations sectorielles sur le commerce extérieur et comme on le recommande dans l'amendement dont nous sommes saisis ce soir, pour faire en sorte que tous les produits alimentaires à fort coefficient de transformations comportant plus de 10 p. 100, en poids, de produits dont l'offre est réglée, comme le lait, le fromage, le beurre, les oeufs, la volaille ou la dinde, soient inscrits sur la liste des marchandises d'importation contrôlée.

● (2150)

Le secrétaire parlementaire parle de faire figurer des produits sur cette liste, comme le gouvernement l'a fait pour le yogourt et la crème glacée. Ce qu'il n'a pas dit, c'est qu'on n'a jamais négocié aucun contingent. On a inscrit ces produits sur la liste des marchandises d'importation contrôlée, mais sans appliquer aucune limite. Les États-Unis en ont déjà appelé de cette décision au GATT. Quand on consulte les directives émanant du Congrès des États-Unis pour la rédaction de la mesure, on constate qu'ils ont là-bas une liste noire et qu'ils ne s'en tiendront pas là. «Très bien, disent-ils, nous estimons que dans cet Accord de libre-échange, vous avez fait passablement de progrès en éliminant tout le système de gestion de l'offre dans le cas de la volaille, des oeufs, de la dinde et d'autres produits, mais à long terme, nous voulons que tous ces droits de douane soient supprimés».

La position que les États-Unis adopteront à la réunion des négociations commerciales multilatérales à Genève ne fait aucun doute. Il est indéniable que les Américains et les Européens ont eu énormément de succès au GATT en ce qui concerne l'industrie vinicole.

Notre gouvernement se présente devant le GATT, il appuie les États-Unis et déclare «Nous allons au GATT pour nous débarrasser de toutes les subventions». Les États-Unis ont un mécanisme qui s'appelle le PSM, c'est-à-dire un système de subventions aux producteurs qui est l'équivalent de notre système de gestion de l'offre. Les Américains se présentent devant le GATT et disent: «Nous allons nous débarrasser de toutes les subventions au cours de la présente ronde de négociations du GATT». Ce simple petit amendement, n'est pas l'oeuvre du député de Winnipeg—Fort Garry (M. Axworthy). Il provient du propre groupe consultatif chargé de conseiller le gouvernement. C'est un modeste effort pour tenter de maintenir ce système de gestion de l'offre. Je ne crois pas que quiconque examine ce que le gouvernement est en train de faire puisse lui accorder foi, tout d'abord, il a convenu de supprimer tous les droits de douane sur les aliments à fort coefficient de transformation et il est ensuite allé au GATT pour affirmer son appui à la position américaine sur l'article XI. Dans ces circonstances, comment peut-on croire que le gouvernement veuille maintenir le système de gestion de l'offre? Nous sommes convaincus qu'il n'en est rien. Pour sa part, le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Andre) a déclaré: «Nous voulons nous en débarrasser». Quant au ministre des Finances (M. Wilson), il a affirmé à des réunions de l'OCDE: «Nous voulons abandonner la gestion de l'offre».

Il ne fait aucun doute que si ce gouvernement devait un jour mettre en oeuvre cet Accord, s'il devait un jour être réélu—et j'espère, pour le plus grand bien des agriculteurs canadiens, que ni l'une ni l'autre de ces éventualités ne se réalisera—ce serait la fin du système de gestion de l'offre au Canada. En effet, telle est sa politique. Il n'a pas l'honnêteté de l'avouer publiquement, mais c'est indéniablement la direction qu'il prend.

Ce qui est fort intéressant, c'est qu'un si grand nombre d'associations agricoles ne soient pas dupes, en dépit de toutes les astuces du gouvernement. C'est avec un vif intérêt que j'ai appris la décision du comité consultatif de la Commission canadienne du blé de s'opposer à l'Accord. C'est aussi avec intérêt que j'ai noté que le Saskatchewan Pool avait voté par 120 voix contre 24 pour rejeter l'Accord de libre-échange. Les représentants de l'industrie horticole de la Colombie-Britannique et de l'Ontario craignaient beaucoup pour la survie de leur industrie.

L'amendement présenté est valable et le gouvernement devrait l'accepter.

M. McDermid: Pourquoi?

M. Foster: C'est le genre de protection minimale qui avait été recommandée par le groupe de consultations sectorielles sur le commerce extérieur nommé par le gouvernement et, bien sûr, tenu au secret. Dieu merci il y avait quelqu'un qui était prêt à dire ce qui se passait parce que, autrement, cette recommandation n'aurait pas été faite. Elle n'est pas appuyée seulement par le député de Winnipeg—Fort Garry, mais par presque tous les groupes agricoles au pays.

M. McDermid: Allons donc!

M. Foster: La Fédération canadienne de l'agriculture l'a appuyée, de même que la Fédération de l'agriculture de l'Ontario et l'UPA. Presque tous les groupes liés aux secteurs laitier et avicole, et ces secteurs eux-mêmes, ont appuyé cette recommandation.

Les secteurs laitier et avicole sont ceux qui ont le mieux survécu au repli que l'économie agricole a connu au cours des deux dernières années et c'est parce que dans la production laitière et l'aviculture les prix imposés étaient liés au coût de production. Cela ne sera plus possible après la mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange. Nous n'avons pas besoin d'examiner de façon très approfondie les recommandations de M. McLean pour voir que cet accord non seulement change toute la situation en ce qui concerne la gestion de l'offre, mais aussi qu'il est plus avantageux pour les États-Unis. Si on supprime les droits de douane, les 80 p. 100 de multinationales qui dominent le secteur de la transformation des aliments dans notre pays pourraient facilement retourner aux États-Unis, acheter des produits américains, les traiter et les expédier ensuite au Canada. Nous perdrons alors des centaines de milliers d'emplois.

M. Jack Shields (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, l'agriculture est probablement, à mon avis, le secteur le plus sensible aux mesures commerciales internationales. Je crois que tous mes collègues en conviendront avec moi. Nous,